

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL20231123_087/710
	Du 23 NOVEMBRE 2023 à 18 heures30
<u>NOMBRE :</u>	
De Conseillers en exercice : 27	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,
De Présents : ... 23	
De Votants :..... 27	
Absents ayant donné procuration 4	
Absents excusés sans procuration 0	
Absents non excusés sans procuration 0	Etaient présents : Mesdames et Messieurs CHAILAN Jean-Luc ; MAZAY Isabelle; ANDRE Christian; SERVILE Marc; GIOVANNELLI Odile; GUERRE Cyril; LAPIERRE Catherine ; BALLESTEROS Jérôme ; GHELFI Agnès; MIARD Pascal; ROUQUIER Bruno; ESCUDIER Sophie; BERLINE Marion ; GIMENO Sophie; BARAGNON Guillaume; DENAT Sophie; LINGERAT Sophie ; GIRON Antoine; ETIENNE Patrick ; BROSETTE Alice ; CODOU Loïc; AUGIER Marc; MARTIN Laurence
<u>Objet :</u>	
Demande fonds de concours - écoles numériques	Etaient absents excusés avec procuration : Mme DUSSAUT Florence qui avait donné procuration à Mme GIOVANNELLI Odile; M. LEDIEU Bertrand qui avait donné procuration à Mme MAZAY Isabelle; Mme CRES Elisabeth qui avait donné procuration à M. AUGIER Marc; Mme ROCCO Catherine qui avait donné procuration à Mme MARTIN Laurence
	Etait absent excusé sans procuration : -
	Etaient absents non excusés sans procuration : -

Madame Catherine LAPIERRE, rapporteur, expose :

La ville de Caveirac s'est inscrite dans une démarche de déploiement de l'e-éducation en dotant les écoles d'équipements numériques susceptibles d'aider les enseignants dans leur mission quotidienne et les enfants dans leur apprentissage.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Considérant la thématique « Ecoles Numériques » ;

Considérant la délibération du 2 novembre 2021 du conseil communautaire de Nîmes Métropole, approuvant le règlement d'attribution d'un fonds de concours pour la mise en œuvre et le suivi d'équipements numérique pour les écoles ;

Considérant la délibération du conseil municipal du 26 août 2021 de Caveirac, approuvant le périmètre de mutualisation entre la Direction Numérique (DN) de Nîmes Métropole et la commune de Caveirac, incluant notamment les Ecoles Numériques, et autorisant Monsieur le Maire de Caveirac à signer la convention cadre de fonctionnement de la DN commune à Nîmes Métropole et à la Commune de Caveirac,

Considérant le projet de la commune de Caveirac de remplacer 3 Tableaux Blancs Interactifs par 3 Ecrans Numériques Interactifs aux écoles de Caveirac ;

Le conseil municipal,
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

APPROUVE l'exposé de Madame LAPIERRE

DECIDE de solliciter un fonds de concours, à hauteur de 50 % du reste à charge, auprès de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole pour le remplacement de 3 Tableaux Blancs Interactifs par 3 Ecrans Numériques Interactifs aux écoles de Caveirac

AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut l' élu délégué à signer la convention à intervenir et tout document relatif à cette affaire.

Le Maire

Jean-Luc CHAILAN



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

À Caveirac le,

La Secrétaire de séance

Sophie LINGERAT